

14. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

14.1. CAPACITES TECHNIQUES

La société Carrières Lagadec

La société Carrière Lagadec dispose de par son matériel d'exploitation mobile (concasseurs- cribleurs) des moyens techniques nécessaires à l'exploitation de la carrière. Par ailleurs, l'entreprise dispose d'un parc d'engins (chargeuse, pelles, tombereaux) suffisant pour réaliser les extractions et la vente de matériaux sur site.

Liste des sites exploités

Commune	Lieu-dit	Nature du gisement	Date de l'autorisation	Durée de l'autorisation
Ploudiry	Kerfaven	Schistes et Quartzites	11/12/2014	30 ans
Telgruc sur Mer	Menez-Luz	Grés armoricain	12/04/2010	30 ans
Trézilidé	Lan Ar Marc'h	Granite	29/01/2018	28 ans
Lopérec	Menez-Kerest	Dolérite	25/04/1997	30 ans
Guerlesquin	Quignec	Granite	30/05/2022	30 ans
Plouider	Lescoat	Gneiss	04/08/2005	30 ans
Lampaut-Guimiliau	Pont Pinvidic	Schistes et Quartzites	15/12/2015	30 ans

Moyens matériels et humains sur la carrière

Les activités d'extraction seront menées par des personnes formées et expérimentées. Les minages seront en particulier réalisés par des personnes qualifiées.

La société Carrières Lagadec dispose des engins et matériels nécessaires à l'exploitation de la carrière.

Capacités techniques

Au regard de ces éléments, il apparait que la société Carrière Lagadec dispose de l'ensemble des capacités matérielles, techniques et humaines nécessaires à la bonne gestion de l'exploitation de la carrière de Kernevez-Bras à Plounevez Lochrist.

14.2. CAPACITES FINANCIERES

La société Carrières Lagadec dispose des capacités financières du groupe pour mener à bien ses investissements, assurer ses coûts d'exploitation et tenir ses engagements financiers.

Afin de justifier des capacités financières de la société Carrières Lagadec à honorer la poursuite d'exploitation de la carrière de Kernevez Bras, la Cotation Banque de France de la société Carrières Lagadec en date du 4 avril 2023 est jointe ne page suivante.

La cotation « F1 » accordée à la société Carrières Lagadec par la Banque de France montre que :

- Lettre « F » : le chiffre d'affaires de la société est compris entre 7,5 et 15 millions €,
- Chiffre « 1 » : la capacité de la société à honorer ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans est jugée « excellente » par la Banque de France,

Au regard de ces éléments, il apparait que la société Carrières Lagadec dispose de l'ensemble des capacités financières nécessaires :

- **à la bonne gestion de l'exploitation courante de la carrière de Kernevez-Bras,**
- **à des investissements à y réaliser dans le cadre de la présente demande de renouvellement.**



REÇU 07 AVR. 2023

Banque de France
Service des Entreprises
Référence du courrier :
COTATION/635820293

LA POSTE

921899 5223 1321
C90 1/ 1 5

SD : 86300338382356K



CARRIÈRES LAGADEC
M LAGADEC LOUIS PAUL
180 RUE DE KERERVERN
29490 GUIPAVAS



Le 04 avril 2023

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Eurosystem, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. A partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif de traduire d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans. Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué la cotation F1.

Cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et le cas échéant de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée suite à l'examen de la situation de son groupe informel ou de son entité consolidante.

Si vous souhaitez accéder gratuitement et à tout moment aux informations relatives à votre cotation, vous pouvez vous connecter à votre espace personnel sur <https://www.i-fiben.fr/>.

Nous vous rappelons que la cotation attribuée par la Banque de France est destinée aux entités limitativement énumérées à l'article L. 144-1 du code monétaire et financier, adhérentes au Fichier Bancaire des Entreprises - Fiben, sous le sceau de la confidentialité et pour leur strict usage professionnel. Cette cotation a vocation à être modifiée à tout moment.


Ref: CotEsr0 NEC

39 RUE DU CHÂTEAU CS 71928 29219 BREST CEDEX 2
572 104 891 RCS PARIS - TELEPHONE : 3414 - MAIL : BREST.ENT@BANQUE-FRANCE.FR

Fig. 67 : Cotation Banque de France

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez. Enfin, en cas d'éléments nouveaux impactant la situation de votre entreprise, nous vous invitons à les porter à la connaissance de votre chargé de dossier qui procédera, le cas échéant, à un réexamen de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Le Directeur,
Eric LE BELLE

La cotation -
Indicateur dirigeant



Nouvelle échelle
de cotation



Conformément au règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition aux données à caractère personnel vous concernant contenues dans Fiben. Vous pouvez exercer vos droits en vous rendant dans une unité de la Banque de France ou en adressant votre demande à l'adresse postale ou électronique précisée dans ce courrier. Vous pouvez aussi exercer votre droit d'accès sur le portail H-FIBEN si vous avez adhéré à ce service.

Vous disposez de la faculté de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La Banque de France a désigné un délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont : 1200-DPD-delegate-ut@banque-france.fr.

LA COTATION

BANQUE DE FRANCE



La politique monétaire

La cotation sert à sélectionner les créances que les banques peuvent apporter en garantie des refinancements qu'elles demandent à l'Eurosystème. Celui-ci accepte, en effet, les créances sur les entreprises dont les cotes de crédit sont les meilleures.

La supervision bancaire

La cotation peut servir aux banques pour calculer leurs besoins en fonds propres en fonction des règles de solvabilité adoptées par l'Eurosystème. Elle permet aussi au superviseur d'apprécier la qualité du portefeuille de créances des banques et donc de leurs risques.

La relation prêteur-entreprise

La cotation facilite le dialogue prêteur-entreprise en offrant une référence commune aux deux parties, conforme aux standards internationaux et reconnue comme objective et indépendante. La cotation constitue un regard extérieur sur la situation financière d'une entreprise et sur sa capacité à rembourser ses dettes.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une appréciation sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de 1 à 3 ans.

Elle concerne toutes les entreprises non financières de nature industrielle et commerciale ayant leur siège social en France ou dans les départements ou collectivités d'outre-mer.

COMMENT L'ENTREPRISE EST-ELLE COTÉE ?

Des informations quantitatives et qualitatives sont collectées auprès de l'entreprise, des greffes des tribunaux de commerce, des banques, des acteurs du financement des entreprises et de l'Insee :

- des éléments descriptifs sur l'entreprise, son activité, son capital, le cas échéant les événements judiciaires, etc.
- des informations comptables : bilan et compte de résultat, des engagements financiers et d'éventuels incidents de paiement.
- l'évolution du marché, son positionnement sur ce marché, etc. La cotation est attribuée par des analystes financiers (cotation dite « à dire d'expert »).

QUI A ACCÈS À LA COTATION ?

- **Le dirigeant de l'entreprise** : chaque cotation fait systématiquement l'objet d'une communication. Le dirigeant a la possibilité d'obtenir des explications sur la cotation attribuée.
- **Les acteurs du financement de l'économie** ayant adhéré à FIBEN (Fichier Bancaire des Entreprises). Ils ne peuvent en aucun cas diffuser les informations contenues dans cette base.



Fig. 68 : Principes de la cotation banque de France

La cote d'activité

exprime le niveau d'activité de l'entreprise.

La cote de crédit

apprécie la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements de un an à trois ans.

La qualité de la cotation

La Banque de France est reconnue comme organisme externe d'évaluation du crédit (OEEC), attestant qu'elle respecte les critères internationaux d'évaluation du risque de crédit : objectivité, indépendance, transparence et publicité de la méthode, large utilisation par la profession bancaire et critères de performances normés et vérifiés.

En Europe, la Banque de France est l'une des banques centrales disposant d'un système propre d'évaluation du risque de crédit ayant obtenu le statut d'ICAS (*In house Credit Assessment System*)



EN SAVOIR PLUS



www.entreprises.banque-france.fr

www.iedom.fr

—> Pour les entreprises dont le siège social se situe dans un département ou une collectivité d'outre-mer

COMMENT LIRE LA COTATION ?

H4+ : entreprise dont le niveau d'activité est compris entre 750 000 euros et 1,5 millions d'euros, dont la capacité à honorer ses engagements financiers à un horizon de un an à trois ans est considérée comme bonne +.

C1- : entreprise dont le niveau d'activité est compris entre 50 et 150 millions d'euros, dont la capacité à honorer ses engagements financiers à un horizon de un an à trois ans est considérée comme excellente.

COTATION = UNE COTE D'ACTIVITÉ + UNE COTE DE CRÉDIT

La cote d'activité

Cote	Niveau d'activité (millions d'euros)
A	≥ 750
B	≥ 150 et < à 750
C	≥ 50 et < à 150
D	≥ 30 et < à 50
E	≥ 15 et < à 30
F	≥ 7,5 et < à 15
G	≥ 1,5 et < à 7,5
H	≥ 0,75 et < à 1,5
J	≥ 0,50 et < à 0,75
K	≥ 0,25 et < à 0,50
L	≥ 0,10 et < à 0,25
M	< 0,10
N	Non significatif
X	Chiffre d'affaires inconnu ou trop ancien (exercice clos depuis plus de 23 mois)

La cote de crédit

1+	Excellente ++
1	Excellente +
1-	Excellente
2+	Très satisfaisante ++
2	Très satisfaisante +
2-	Très satisfaisante
3+	Forte ++
3	Forte +
3-	Forte
4+	Bonne +
4	Bonne
4-	Intermédiaire +
5+	Intermédiaire -
5	Fragile
5-	Assez faible
6+	Très faible
6	Menacée
6-	Compromise
7	Très compromise
8	Fortement compromise
P	Défaillante
0	Pas de documentation comptable analysée et absence d'informations défavorables



B2136 Bdf Decem Studio Création - 04/2022

Fig. 69 : Légende de la cotation banque de France